



**ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 / ELEVES DE 3P A 8P ABONNEMENT / BULLETIN
D'INSCRIPTION AUX DEVOIRS ACCOMPAGNES**

A retourner au Service des activités scolaires et parascolaires par l'intermédiaire de l'enseignant-e de classe d'ici
au 26.08.2022

DONNEES PERSONNELLES – UNE INSCRIPTION PAR ENFANT

Nom et prénom de l'élève :	Date de naissance :
Nom et prénom du représentant légal (Père, mère, tuteur, etc) :	Situation familiale (mariés, divorcés, célibataire, veuf) :
Adresse du parent responsable : Rue : Localité :	No téléphone d'urgence 1* No téléphone d'urgence 2*
Degré prévu en 2022-2023 : Collège :	Adresse e-mail du/des représentant/s légal/aux :*@.....
Coordonnées bancaires/postales du payeur * : Nom et prénom :	Banque/Poste : Iban :
Famille au RI ou bénéficiant des prestations complémentaires Famille, AVS, AI :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, précisez :

Mon enfant fréquentera les devoirs accompagnés dès **le 20 septembre 2022**. **Une fois l'inscription confirmée, la présence aux devoirs accompagnés devient obligatoire.**

En cours d'année, date de début des devoirs accompagnés :

Mettre une croix dans les cases qui conviennent :

COQUERELLAZ 3P A 6P <input type="checkbox"/>
--

CROSET OU CROSET-PARC 3P A 6P <input type="checkbox"/>
--

JOURS	INSCRIPTION SOUHAITEE Prestation de 15h20 à 16h20
Lundi	
Mardi	
Jeudi	

PONTET 7P ET 8P <b style="color: red;">Le groupe est ouvert sous réserve du nombre d'inscriptions <input type="checkbox"/>
--

JOURS	INSCRIPTION SOUHAITEE	
	Prestation de 15h30 à 16h15	Prestation de 16h15 à 17h00
Lundi		
Mardi		
Jeudi		

****En cas de changement en cours d'année, prière d'en informer immédiatement le service des activités scolaires et parascolaires SASP afin de nous permettre la mise à jour de nos listes.***

Nous tenons à vous informer que les frais d'encadrement sont pris en charge, dans une très large mesure, par la Commune d'Ecublens. En effet, la participation des parents se limite à Fr. 1.65 TTC soit 20.-- par mois pour 3 séances (forfait non remboursable). Pour bénéficier des devoirs accompagnés dès le 1^{er} jour, **vous devrez vous acquitter d'un montant correspondant à 5 prestations d'avance, par enfant.**

La gestion administrative des devoirs accompagnés est effectuée au moyen de l'application MonPortail/MesDevoirs via smartphone ou via ordinateur <https://ecublens.monportail.ch/Web/>. Celle-ci vous permettra de gérer par vos soins, les éventuelles absences de votre enfant. Votre enfant est-il déjà inscrit sur la plateforme « MonPortail » en 2021-2022 :

OUI NON Si oui, nom et prénom du représentant légal sous lequel est enregistré votre enfant :

.....

Au début septembre, nous vous communiquerons un profil utilisateur afin d'accéder à cette application et pour autant que vous n'en possédiez pas déjà un.

Date : Signature :

Nous vous remercions de retourner ce formulaire ainsi que la charte dûment complétés, datés et signés au service des activités scolaires et parascolaires SASP, Rte du Bois 6, 1024 Ecublens ou sur monportail@ecublens.ch d'ici au 26 août 2022.



Ecublens/VD, le

CHARTRE AUX DEVOIRS ACCOMPAGNES

Je m'engage à ...

1. Appliquer les règles en vigueur dans l'école (chewing-gum, jeux électroniques, téléphones portables).
2. Obéir au/à la responsable de mon groupe, le/la saluer.
3. Avoir un comportement adéquat qui permette à chacun d'avancer dans ses devoirs.
4. Prendre tout le matériel nécessaire et avancer seul-e dans mes devoirs. Je demande de l'aide en cas de besoin.
5. Prendre soin du matériel mis à ma disposition et participer au rangement du local.

Je suis informé qu'en cas de comportements inadéquats, des sanctions seront prises :

- Avertissement dans l'agenda
- lettre à mes parents
- exclusion provisoire ou définitive des devoirs accompagnés.

Nom et prénom de l'enfant :

Classe :

Route du Bois 6
Case postale 136
1024 Ecublens/VD

Signature de l'enfant

Signature d'un parent

.....

.....

Tél. 021 695 33 94
monportail@ecublens.ch

www.ecublens.ch